



UNION DES METIERS ET DES INDUSTRIES DE L'HOTELLERIE



HOTELS – CAFES – RESTAURANTS – MONDE DE LA NUIT

<http://www.umih-allier.fr>

Assemblée générale du vendredi 26 mai 2017

Hôtel Midland

2 rue de l'Intendance – 03200 VICHY

Le mot du Président

Après avoir souhaité la bienvenue aux collègues et constaté la petite participation à cette assemblée générale, le Président rappelle que l'année 2016 n'a pas été merveilleuse tant sur le plan fréquentation que sur le chiffre d'affaire qui est maintenu par certains avec beaucoup de difficultés mais qui reste en deçà des prévisions pour la majorité d'entre nous.

Il constate également une très forte baisse de fréquentation des curistes dans les hôtels des villes thermales et les meublés ont ressenti une dégradation des réservations dans leurs établissements. Les contrôles par l'administration des fraudes sont très mal ressentis par nos adhérents qui ne comprennent pas pourquoi on s'acharne sur cette profession alors que fleurissent un peu partout des logements chez l'habitant en toute impunité et sans déclaration préalable auprès de la mairie de leur commune.

Rapport moral établi selon l'ordre du jour de convocation

Le statut d'artisan-cuisinier

Pour les restaurateurs qui souhaitent obtenir ce statut, ils doivent s'inscrire à la Chambre des Métiers et auront de ce fait la double appartenance (CCI-CMA). Ce statut vient en complément du Titre Maître Restaurateur, mais avec une volonté plus marquée sur le « fait maison par un professionnel ».

Titre Emploi Service aux Entreprises

Il est rappelé aux TPE la possibilité de se rapprocher de l'Urssaf pour l'élaboration des bulletins de salaire, notamment pour les Extras, les Temps partiels, etc. A voir directement avec l'Urssaf pour la facturation éventuelle.

Collecte des déchets

Vichy Communauté propose un service d'enlèvement des déchets ménagers aux professionnels des communes de Bellerive sur Allier, Cusset et Vichy ; Vous devez vous rapprocher de votre syndicat qui vous transmettra les coordonnées de la personne chargée de la mise en place des contrats.

Les allergènes

Nous rappelons l'obligation de tenir à disposition de la clientèle la liste des allergènes qui entrent dans la composition des préparations culinaires, nous tenons à votre disposition des modèles de présentation et de mise en place des fiches techniques.

Caisses enregistreuses

A compter du 1^{er} janvier 2018, toutes les entreprises qui enregistrent leurs recettes au moyen d'une caisse enregistreuse ou autre logiciel d'encaissement doivent avoir une attestation de leur fournisseur stipulant la conformité aux normes en vigueur.

Les fiches de Police

Tous les hébergeurs qui reçoivent une clientèle étrangère doivent faire remplir par leurs clients étrangers, *Union Européenne comprise*, une fiche de police qui est tenue à la disposition des services de Police ou de Gendarmerie. Il n'est plus nécessaire de les déposer à la CNIL mais doivent être détruites de manière sécurisée au bout de 6 mois. (modèle disponible au Syndicat)

Assistance juridique

Notre cabinet conseil FIDAL est là pour vous accompagner lors de vos litiges. Nous rappelons la procédure à suivre si vous avez besoin de ses services. Nous contacter avant toute démarche auprès de Fidal afin que nous puissions les renseigner sur votre appartenance à notre fédération.

UNION DES METIERS ET DES INDUSTRIES DE L'HOTELLERIE DE L'ALLIER

6, RUE NICOLAS LARBAUD 03200 VICHY

TÉL. : 04 70 98 31 89

COURRIEL : UMIH.03@WANADOO.FR

SACEM

Les nouvelles tarifications pour l'année 2017 en matière d'animations, soirées à thème, karaoké, etc. sont parues et nous tenons à votre disposition ces nouveaux barèmes.

Lorsque vous recevez les factures annuelles, vérifiez bien que vous bénéficiez de la réduction protocolaire.

Cette mention : *compte tenu de votre appartenance à une organisation professionnelle* doit figurer sur votre facture. N'hésitez pas à nous contacter en cas de doute.

WIFI

La responsabilité du chef d'entreprise en matière de mise à disposition gratuite des connexions WIFI est engagée.

Vous devenez complètement responsable de ce que font les utilisateurs sur votre réseau local. Nous avons mis en place un partenariat avec l'entreprise Cigale-Yziact qui permet aux adhérents de l'Umih d'obtenir une réduction sur la tarification normale.

Trésorerie

Le trésorier donne lecture du rapport financier qui démontre un retour à l'équilibre, après deux années très difficiles. Nous adoptons à l'unanimité le rapport financier et entérinons la décision du conseil d'administration du 15/11/2016 de ne pas augmenter les cotisations pour cette année.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.

Le secrétaire de séance
Michel Trompeau

